

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion téléphonique du 18/09/2020

Procès-verbal n° 2

Président de la Commission : M. Gérard GONZALEZ

Membres présents : Gérald LEPLAY, Président de la CDA et Patrick COURTHIEU

ORDRE DU JOUR:

Examen du dossier de l'arbitre M. PETIT Jérémy.

Le CLUB DE LUZENAC (505956) a introduit une demande de licence pour l'arbitre M. Jérémy PETIT (n°2543256130) dans ses effectifs. Or, M. PETIT était arbitre la saison dernière au club de PLAISANCE ALL STARS (551773).

M. Jérémy PETIT a changé de club et de district sans en informer la Commission du Statut de l'Arbitrage. Ce dossier qui relève de la compétence de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage lui a été transmis.

Le Président de la Commission Du Statut de l'Arbitrage M. Gérard GONZALEZ Membre de la Commission Du Statut de l'Arbitrage M. Patrick COURTHIEU

